



Reclassement injuste, commis devient chef et cuisinier devicommiss

Par **mike**, le **20/09/2012** à **14:43**

Bonjour,

Je suis actuellement cuisinier dans une association hospitalière, ces dernière années on a eu le droit a 2 pse, je n'étais pas concerné par un licenciement parce que il y a eu suffisamment de départ volontaire.

suite a sa on ma proposer une liste de poste de cuisinier, responsable de cuisine et commis, je devais choisir les poste qui m'intéressé et les donner a m'on employeur. etant cuisinier j' ai demandé un poste de responsable que l'on ma pas attribué mais un poste de commis dans le meme établissement et le poste de responsable a était attribué a un commis.

je trouve cela injuste car j'ai les diplôme que le commis qui va recevoir le poste n'a pas.

es légal?

quel sont les recourt pour faire appel a cet décision?

cordialement